TENNIS SANTÉ 2026-2027

Nom : Prénom :

Né(e) le : Sexe : Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél port. : Mail :

Le tennis est un sport modulable qui permet de s'adapter à l'âge, à l'état de santé et à la condition physique de chacun. Dans son **format adapté**, le tennis présente très peu de contre-indications.
Il peut être prescrit par un médecin et certaines mutuelles proposent une prise en charge.
(Attention, la prise en charge doit être demandée avant le début des séances)
Le CCAS de la ville de Venelles propose également une prise en charge pour le sport sur ordonnance.

Ces ateliers sont dispensés par un enseignant professionnel diplômé d'État, formé au tennis santé et à la prise en charge de patients atteints de pathologies chroniques.

Un carnet de suivi (pass'sport santé bien-être) vous sera remis lors de votre inscription.
Un bilan de forme physique sera réalisé lors de votre 1ère séance et à la dernière séance de chaque cycle.
Une séance peut s'articuler autour de plusieurs axes : tennis adapté, physique (renforcement musculaire, équilibre, étirements...)...

VENDREDI 10H – 11H

L'année s'organise autour de 3 cycles de 10 séances (hors vacances scolaires et jours fériés)
1er cycle de septembre à novembre
2ème cycle de décembre à mars
3ème cycle de mars à juin

Les séances se déroulent en extérieur sur les terrains de tennis du club.
En cas de pluie, la séance pourra soit être reportée (sur les vacances, jours fériés ou un autre jour de la semaine en concertation avec les participants), soit se dérouler à l'intérieur du club house auquel cas l'activité se concentrera autour de la remise en forme.

Chaque atelier dure 1 heure en dehors de la première séance de chaque cycle qui durera 1h30 afin de partager un moment convivial et d'échanges.

Les participants doivent avoir leur matériel (raquette, chaussures adaptées, tenue de sport, gourde, casquette...). Une raquette pourra leur être prêtée lors des premières séances. Les balles et le matériel pédagogique sont fournies par le club pour les cours.

Informations jugées utiles, médicales ou personnelles à communiquer à l'enseignant :

Choix de la formule

1 année (30 séances)	☐ 260 €
1 cycle (10 séances)	☐ 100 €

+licence 33€

☐ * La licence est obligatoire. Si vous possédez déjà une licence dans un autre club licencié FFT, merci de cocher cette case.

Une remise (hors licence) de 10% est offerte pour l'inscription de 2 membres d'une même famille, 15% pour l'inscription de 3 membres, 20% pour l'inscription de 4 membres.

Montant total (adhésion+licence) :

..... €

Mode de règlement :

CB ..... €	Chèque (en 3x max)		
Espèces ..... €	Mois 1 ..... €	Mois 2 ..... €	Mois 3 ..... €
ANCV connect ..... €	PASS LOISIR ..... €	CJeune (75€ max) ..... €	Pass'Sport 70€

Chèque de caution (encaissé au plus tard en mars 2027) dans l'attente de l'activation des cartes CJeune ou de la réception du Pass'loisir : ..... €

☐ Je reconnais que l'adhésion à l'AVT entraîne l'acceptation du règlement intérieur et des règlements de la FFT.

Date : Signature de l'adhérent :

Cadre réservé à l'association